



O₂xygène n° 12

Centre
hospitalier
de Longué Jumelles

EHPAD de Montreuil Bellay

Des nouvelles de l'hôpital pour nous, hospitaliers en attente des congés !



Le mot du Directeur et de la Présidente de CME

Vous tous hospitaliers, chers collègues,

Au Centre Hospitalier de Saumur, les élections de la Commission Médicale d'Établissement se sont déroulées les 15 et 22 juin et la nouvelle instance a siégé le 30 juin. Lors de cette séance, le Dr Sophie POCHIC a été élue Présidente de CME succédant au Dr Hervé Causeret et le Dr Isabelle MOYA a été élue Vice-Présidente, succédant au Dr Brunon CHIRON. Dans cette période de fin de crise, c'est une instance en partie renouvelée qui impulsera désormais la politique médicale et qualité de l'établissement.

Nous souhaitons remercier chaleureusement le Dr Hervé CAUSERET et le Dr Bruno CHIRON pour leur engagement au service de l'établissement durant tout leur mandat. Nous saluons et remercions tout particulièrement le Dr Hervé CAUSERET qui prendra sa retraite en fin d'année et ne peut actuellement plus être présent dans l'établissement pour raisons de santé. Il a consacré toute sa carrière à la prise en charge des patients de gériatrie au CH de Saumur, a conduit le service de Médecine Polyvalente Gériatrique, le pôle Gériatrie pendant de nombreuses années et a présidé la CME pendant deux mandats consécutifs, depuis décembre 2011.

Au cours du mois de septembre, des retours d'expérience seront lancés dans chaque équipe de l'établissement. Les objectifs de ce retour d'expérience sont les suivants : garder la mémoire des événements, relever les points positifs et les capitaliser, repérer les vulnérabilités pour les corriger, partager une vision commune des événements, identifier les pistes de progrès, renforcer les liens entre acteurs et valoriser l'expérience acquise. Une synthèse écrite sera demandée à chaque service et une restitution des synthèses sera effectuée, ouverte à tous les personnels de l'établissement.

Enfin, si le contexte sanitaire le permet, **nous souhaitons vous inviter, vous tous, hospitaliers, à une soirée de remerciements le 24 septembre prochain.** Nous y associerons toutes les personnes extérieures venues en soutien de l'établissement. Save the date !
« Oxygène » va prendre quelques vacances et vous retrouvera à la rentrée. Bonnes vacances à tous !

Jean-Paul QUILLET, Directeur

Dr Sophie POCHIC, Présidente de la CME



Les gestes barrières : plus que jamais d'actualité, pour vous protéger et limiter de nouvelles contaminations.

Au sein de l'hôpital, les gestes barrières restent à respecter scrupuleusement, afin de limiter le risque de contamination des patients et collègues de travail. Les professionnels atteints par le COVID doivent continuer à appliquer ces mêmes règles avec la même rigueur. Le port du masque est obligatoire pour **tous vos déplacements** au sein de l'hôpital, y compris aux vestiaires.

A l'extérieur de l'hôpital, le virus circule encore...

- Encore plus qu'avant le déconfinement nous devons tous être vigilants au respect des gestes barrières.
- Nous sommes tous plus exposés dans le cadre de nos activités et déplacements personnels...car croisons beaucoup plus de personnes ...potentiellement contaminées (et souvent asymptomatiques)
- Le port du masque dans les espaces publics ou zones concentrant du public (supermarché, etc.) où la règle de distanciation ne peut être respectée (et ne dépend pas que de vous), est une mesure importante qu'il faut savoir garder, pour limiter les expositions et contaminations.
- limiter le risque de se contaminer à l'extérieur, c'est aussi éviter d'introduire le COVID au sein des services.
- Et sans oublier l'hygiène des mains !

Alors, soyez encore vigilants quelque temps, et sensibilisez aussi votre entourage, pour que le COVID ne se conjugue plus qu'au passé.

Dr Stéphanie Perron, praticien hygiéniste

Le laboratoire de biologie du CH de Saumur réalise ses premiers tests PCR

Depuis le début de la pandémie COVID, le CHU a réalisé pour le CH plus de 1400 PCR. Depuis lundi 29 juin cet examen est réalisé en interne au laboratoire. Les dépistages seront réalisés du lundi au vendredi en journée (une quinzaine de dépistages par jour). Ceux prescrits par les Urgences seront réalisés en priorité afin d'avoir des résultats plus rapidement pour les hospitalisations. En cas de forte demande ou le week-end, nous continuerons d'envoyer les échantillons au CHU. La biologie moléculaire fait donc ses débuts au CH de Saumur avec un nouvel automate ce qui a nécessité une formation spécifique et une implication forte des techniciens. Nous envisageons de nouveaux développements dans les prochains mois : PCR chlamydia trachomatis et gonocoque, grippe, vrs...

L'équipe du laboratoire

Nouveaux textes : prime EHPAD et heures supplémentaires

Le décret n° 2020-711 du 12 juin 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle aux personnels des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux est paru au journal officiel et indique que les employeurs publics peuvent verser une prime de 1 000 euros à leurs professionnels, dès lors que le département figure dans l'annexe 2 – ce qui est le cas du Maine-et-Loire. **Les agents des EHPAD de Longué, Montreuil-Bellay et Saumur, ainsi que ceux de l'USLD de Longué recevront donc 1 000 euros sur la paye du mois de juillet.** Les conditions d'éligibilité à la prime sont identiques à celles du décret du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle aux personnels des établissements publics de santé (cf Oxygène n°10, p 2 et note de service n°2020-73).

Le décret n° 2020-718 du 11 juin 2020 portant indemnisation et majoration exceptionnelle des heures supplémentaires dans le cadre de la crise sanitaire précise que les heures supplémentaires effectuées entre le 1er mars et le 30 avril 2020 par les fonctionnaires titulaires, stagiaires et les agents contractuels font l'objet d'une majoration de 50%. Les heures supplémentaires générées entre le 1^{er} mai et le 1^{er} juin dans le cadre du plan blanc seront également rémunérées, mais au taux normal prévu par le décret n°2002-598 du 25 avril 2002, soit une rémunération multipliée par 1,25 pour les 14 premières heures supplémentaires et par 1,27 pour les heures suivantes. Le recueil et la remontée des formulaires sont donc à achever rapidement pour le passage en paie de juillet.

Les chiffres

Données CH Saumur le 30 juin

- nombre de patients covid+ présents le 30 juin : 5
- nombre moyen journalier de patients covid+ présents la semaine du 22 au 28 juin : 6
- nombre de passages covid+ aux urgences du 22 au 28 juin : 0
- nombre de décès cumulés depuis le début de la crise sanitaire : 21

Personnels testés + sur la direction commune, au 30 juin : 81

Données régionales au 30 juin

Cas confirmés : 1 159
Patients hospitalisés : 157
Patients en réanimation : 5
Nombre de décès cumulés : 467
Nombre de retours à domicile cumulés : 2 074
Personnels COVID (testés ou possibles) : 1 351

Réouverture Café et Compagnie

Lundi 22 juin, Café et Compagnie a rouvert son comptoir et permet à l'ensemble des personnels de l'établissement de prendre à nouveau café et rafraîchissements, à emporter. Une nouvelle étape de retour vers la vie normale de notre établissement.

Dispositif d'écoute des psychologues de l'établissement

La mission fondamentale des psychologues est de faire reconnaître et respecter la personne dans sa dimension psychique. A ce titre, et en cette période particulière de crise sanitaire, des psychologues du Centre Hospitalier se sont regroupés pour accompagner ceux qui ont eu une demande de soutien psychologique et ceux qui, dans les services, ont accepté de témoigner de cette expérience singulière et collective. En effet, nous, psychologues, sommes formés à accueillir le vécu des personnes et à accompagner des équipes afin de mettre du sens sur ce qu'elles traversent.

Ce dispositif d'écoute a pris et prend encore différentes formes : celles d'entretiens, soit téléphoniques ou en présence, de groupes de paroles et de maraudes. L'ensemble étant accompagné par la Direction des Ressources Humaines pour permettre un déploiement du dispositif sur l'hôpital et ses différents sites.

Le dispositif d'écoute prend fin ce vendredi, en fin de journée, nous restons joignables encore cette fin de semaine.

Laura GOUJON et Géraldine FLOCHLAY – HACHET, psychologues

La psychologue du travail a repris son service sur place chaque lundi et reste joignable pour prendre un rendez-vous en semaine au 02 41 53 35 18. Vous avez également la possibilité d'appeler au n° Vert « Je suis soignant et j'ai aussi besoin d'être soutenu » au 08 05 23 23 36. Ce numéro est un service d'appel gratuit proposé par l'Association Soins aux Professionnels en Santé.